

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale									
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
04/01/2022	04/01/2022	2022 - 12058							
	1. Intitulé du projet								
Premier boisement en peuplier									
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)									
2.1 Personne physique Nom DUBUT	Prénom Elodie								
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale									
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale									
RCS / SIRET	Forme	juridique							
loione	ez à votre demande l'annexe o	bliagtoire n°1							
		article R. 122-2 du code de l'environnement et							
3. Categorie(s) applicable(s) au lable	dimensionnement correspondant c	du projet							
N° de catégorie et sous-catégorie		regard des seuils et critères de la catégorie issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
51° C)	Premier boisement en peuplier d'ur	ne superficie de 0,85 ha							
	4. Caractéristiques générales du								
Doivent être annexées au présent formu		ique 8.1 du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éven	luels travaux de démolition								
- Premier boisement en peuplier									
<ul> <li>Boisement conforme au règlement de l'aide "au développement des peupleraies de qualité en Nouvelle-Aquitaine"</li> <li>Ce boisement fera l'objet d'un document de gestion durable (Codes de bonnes pratiques sylvicoles).</li> <li>Adhésion du propriétaire à une certification forestière (PEFC).</li> </ul>									
Adiresion da proprietaire à arie continua	- Agnesion au proprietaire à une certification forestiere (PEFG).								

# 4.2 Objectifs du projet Diversification des revenus du propriétaire et valorisation d'une parcelle à faible valeur agronomique pour l'élevage. Production de bois de peuplier de qualité apte à approvisionner les industries locales.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Nature du sol = premier horizon limon-argileux de 30 à 50 cm de profondeur puis tourbe jusqu'à 120 cm de profondeur minimum. Nappe alluviale située entre 50 et 80 cm de profondeur.

- Travaux préparatoires du sol = Broyage
- Conservation des haies de frênes en bordure parcelle
- Respect d'une distance de plantation par rapport aux berges du réseau hydraulique de 5 mètres minimum
- Plantation à la tarière entre novembre et mars
- Installation de variétés de peuplier inscrites sur la la liste des « clones de peuplier éligibles aux aides de l'État pour la culture en futaie » Cultivars possibles = Koster / Vesten / Albelo / I 45 51
- Densité de plantation de 200 tiges / ha (écartements entre les plants de 7m X 7m)
- Protection individuelle des plants contre chevreuils = gaine plastique (ht de 120 cm). Dépose et récupération des protections à l'âge de 5 / 6 ans.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Broyage annuel (1 passage) uniquement jusqu'à l'âge de 6 à 7 ans. Broyage simple tous les 2 à 3 ans par la suite afin de favoriser une végétation herbacée.
- Non utilisation de produits phytopharmaceutiques (herbicides; fertilisation)
- Entretien des arbres : Taille de formation et élagage des peupliers jusqu'à une hauteur finale de 7 mètres (4 à 5 passages au total) jusqu'à un âge maximal de 7 ans.
- Âge d'exploitabilité des arbres de 16 / 18 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis?							
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	rojet et superficie globale de l'opération - préciser	les unités de mesure utilisées					
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)					
Surface totale concernée par le boiseme	ent	0,85 ha					
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 00°	3 8 · 18 · 500 Lat. 4 5 ° 5 0 · 2 6 · 300					
Commune de Taillebourg  Parcelles cadastrées AZL 67 et 789 en partie	The state of the s	'"_ Lat°'"_ '"_ Lat°'"_					
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	16					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui  Non  Non							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	orojet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) de Taillebourg idApp = 1911140282 La localisation et la superficie de ce projet de boisement n'est pas de nature à dégrader le cône de vue sur la vallée de la Rutelière à partir du village de Taillebourg.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			PPRNi de la Charente aval de Fontcouverte à la Vallée, approuvé le 05 août 2013 = les modalités d'installation et la densité du boisement sont compatibles avec la réglementation et les préconisations de PPRN = plantations de peupliers autorisées à condition de respecter une distance minimale de 5 mètres entre le haut de berge et le premier rang ainsi qu'entre plants.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des

	prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Boisement de terre agricole (prairie) par la propriétaire, également exploitante agricole, du fait de la faible valeur agronomique de ce terrain pour l'élevage.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		$\times$	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X	
6.2 Les incide approuvés Oui	ences du projet identi ; ? Non × Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

ne	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments) :	
		-
	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
-   -	aluation environnementale non nécessaire : Plantation d'une essence adaptée aux conditions édaphiques. Respect de document de gestion forestière durable. Absence d'impact sur la faune et la flore	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	X
	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir	
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent									
	Objet								
	9. Engagement et s	signature							
Je certifie su	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
Fait à	Saint Georges des Coteaux	le, 17/12/2021							
Signature	DEFE								

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire





